

Stratégie nationale
de développement durable
2010 > 2013

Vers une économie verte et équitable

& ACTEURS DU SPORT

Mars
2012

Une stratégie nationale de développement durable **du sport**

Avec plus de 16 millions de licences, 3 millions de bénévoles, 34 millions de pratiquants, 175 000 associations sportives affiliées à une fédération, 2,5 millions d'événements par an et 260 000 équipements, le sport français se devait de s'engager collectivement dans la prise en compte des enjeux du développement durable.



Le contexte

La Stratégie nationale de développement durable 2010-2013 (SNDD) a été adoptée le 27 juillet 2010 par le gouvernement. À travers 9 défis, elle propose une architecture commune à tous les acteurs de la nation, publics et privés, pour les aider à structurer leurs projets de développement durable autour d'objectifs communs. La circulaire interministérielle du 27 juillet 2010 fixe pour chaque ministère une méthodologie commune pour mettre en œuvre les choix stratégiques de la SNDD au travers de leurs propres stratégies ministérielles. Le ministère des Sports mène depuis 2003 une forte action sur ce sujet, notamment à travers le développement maîtrisé des sports de nature. Pour sa part, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a publié en 2003 l'Agenda 21 du sport français et, en 2008, la Charte du sport pour le développement durable.

C'est dans ce contexte favorable que le ministère des Sports a souhaité s'engager et proposer une déclinaison pour le sport de la SNDD. Son implication s'est portée sur l'organisation d'une consultation nationale, les Assises interrégionales du sport et du développement durable, couvrant l'en-

semble des acteurs du sport (mouvement fédéral, élus, acteurs économiques, associations environnementales, médias...). Cette consultation a duré 14 mois rassemblant plus de 2000 contributions. Ce travail s'est appuyé sur des principes de développement durable avec le pilotage partagé des actions, la transversalité, la participation de tous les acteurs et parties prenantes, l'évaluation partagée et l'amélioration continue.

En 2011, la stratégie nationale de développement durable du sport était présentée et diffusée à tous les acteurs du sport, amenant une appropriation des enjeux, des adhésions et une mise en œuvre partagée. La stratégie a pour mission d'être à la fois un déclencheur d'envie et une

source d'inspiration, pour que chacun puisse s'en emparer, la faire vivre, mais aussi l'enrichir au fil des actions, grâce aussi à la très prochaine mise en œuvre par le ministère des Sports d'un espace collaboratif et de mutualisation de bonnes pratiques pour constituer un véritable centre de ressources. L'ensemble des activités, des modes de pratique (loisir, organisé, auto-organisé, compétition, scolaire...), des niveaux, des sites, des territoires, des intervenants dans la réalisation et la gestion des lieux de pratique et des fabricants de matériel sportif est concerné, et porte la responsabilité et le pouvoir de faire mieux, et de contribuer ainsi aux changements de comportements. ■

Les 12 priorités parmi les 9 défis

1. Poursuivre la stratégie ministérielle du développement durable du ministère des Sports
2. Poursuivre les efforts d'optimisation de la demande en transport en modifiant l'organisation de la pratique sportive
3. Favoriser l'utilisation de modes de transports à moindre impact (intermodalité)
4. Accompagner les acteurs à consommer et produire durablement
5. Contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale des infrastructures, y compris durant leur utilisation
6. Engager le monde sportif dans la préservation et la gestion durable de la biodiversité
7. Promouvoir l'activité physique et sportive comme facteur de santé et de bien-être
8. Promouvoir un sport pour le plus grand nombre, basé sur l'équité et le respect de la personne
9. Favoriser l'utilisation du sport comme source de cohésion sociale, d'éducation et de développement personnel
10. Sensibiliser, éduquer et former l'ensemble des acteurs du sport au développement durable et faciliter le partage des bonnes pratiques
11. Favoriser la mise en œuvre de démarches de développement durable par les organisations sportives, dans une dynamique de gouvernance partagée
12. Concevoir les événements sportifs de manière responsable et utiliser les grands événements internationaux comme moteur d'innovation et comme vitrine du savoir-faire français



Quelques défis et priorités de la Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport

❖ Défi 1

Consommation et production durables

Pour pratiquer un sport, il est nécessaire d'utiliser du matériel, des équipements, des tenues, de se nourrir. Chaque année, les Français consomment près de 9 milliards d'euros en biens et matériels sportifs. Ces objets, ces équipements et ces consommations ont un impact non négligeable sur l'environnement lorsqu'on les fabrique, les emballe, qu'on les jette ou les recycle. Le défi sera alors d'être bien équipé, mais pas suréquipé, en incitant le consommateur à acheter un matériel de qualité socialement responsable et équitable, en lieu et place d'un matériel de mauvaise qualité, trop souvent remplacé. ■

Priorité 4 : Accompagner les acteurs à consommer et produire durablement

« Préserver l'environnement, c'est préserver notre filière » Ainsi s'engage Pierre GOGIN, président délégué de la fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS), organisation professionnelle française qui rassemble plus de 1700 entreprises du secteur du sport, pesant 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, pour un total de 50 000 salariés. La FPS s'engage dans des actions visant à promouvoir des comportements responsables dans la pratique des activités physiques et sportives, et à accompagner les entreprises dans la prise en charge de leur responsabilité environnementale. C'est par exemple le cas avec la réduction des impacts des magasins, la mise en place de nouvelles filières de recyclage, l'information aux clients...



❖ Défi 2

Éducation, formation et recherche

Le sport fait plaisir et éduque tout au long de la vie. Pour qu'il reste positif, pour que les jeunes s'épanouissent, le sport doit être une école de vie, respectueuse de son environnement, des autres et de soi-même. C'est pourquoi, il



faut que tous ceux qui encadrent les activités sportives et font vivre les clubs sachent ce qu'est le développement durable et le rôle que le sport peut et doit jouer. C'est le défi de l'éducation et de la formation de tous les acteurs du sport. ■



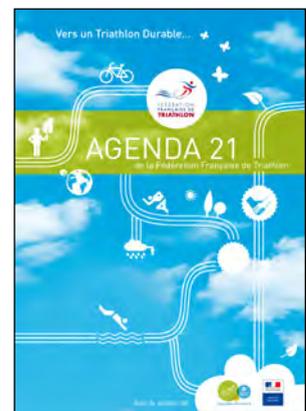
Priorité 10 : Sensibiliser, éduquer et former l'ensemble des acteurs du sport au développement durable et faciliter le partage des bonnes pratiques

Le ministère des Sports est un ministère certificateur. La priorité liée à la sensibilisation et l'éducation doit s'appuyer sur la formation, sur les diplômes d'État pour faire évoluer les comportements. La direction des Sports est engagée dans la prise en compte du développement durable dans les diplômes de l'animation et du sport à travers trois actions : création en juillet 2011 d'une spécialité « éducation à l'environnement vers le développement durable » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, introduction d'une sensibilisation au développement durable dans tous les diplômes sport et animation et possibilité pour tous les professionnels titulaires de diplômes d'approfondir leurs compétences autour de l'accompagnement à la démarche de développement durable.

❖ Défi 3

La gouvernance

La gouvernance peut être déclinée à toutes les échelles de gouvernement. Globale, locale ou thématique, elle est plurielle par nature. Il faut donc veiller à la cohérence et à la bonne articulation de ces différentes échelles. Cela est particulièrement déterminant pour l'écosystème « Sport », tant ses ramifications sont nombreuses et diffuses. Le sport est en effet caractérisé par une diversité des acteurs et parties prenantes, une multiplicité des échelles territoriales, une multitude de pratiques et de modes de pratique. ■



Priorité 11 : Favoriser la mise en œuvre de démarches de développement durable par les organisations sportives, dans une dynamique de gouvernance partagée

Une gouvernance partagée, c'est la direction prise par la Fédération Française de Triathlon qui a édité son Agenda 21. Plus qu'un plaidoyer en faveur du développement durable, l'agenda 21 veut être un programme d'actions prioritaires, concrètes et concertées s'adressant à l'ensemble des acteurs du triathlon qui, au quotidien, œuvrent au développement et au rayonnement de ce sport.

❖ Défi 4

Changement climatique et énergies

La France compte plus de 260 000 équipements sportifs (hors espaces et sites relatifs aux sports de nature) dont la moitié a déjà plus de 25 ans et qu'il faut rénover. D'autres restent à construire. Disposer de lieux de pratique sportive moins gourmands en énergie, accessibles à tous, économes et sains, va réduire nécessairement les émissions de gaz à effet de serre. Le sport contribue ainsi à l'effort collectif. ■



Priorité 5 : Contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale des infrastructures, y compris durant leur utilisation

❖ Défi 5

Transport et mobilité durable



Chaque semaine, des millions de personnes se déplacent pour pratiquer leur sport, l'encadrer, mais également pour aller admirer les efforts des sportifs! On pourrait penser qu'il s'agit d'un enjeu marginal, mais lorsqu'on sait que 2,5 millions de manifestations sportives sont organisées en France chaque année, on prend conscience que cela représente des milliards de kilomètres parcourus. L'ensemble de ces déplacements participe au changement climatique, d'autant plus que la voiture reste souvent le moyen de transport privilégié.

À ce titre, le développement des transports en commun, des modes de transport doux et du covoiturage, représente des alternatives moins coûteuses et plus conviviales, qu'il est souhaitable de développer et d'adopter. Le lieu d'implantation des événements à proximité d'une desserte de transport ou du lieu de vie du public apparaît aussi comme un enjeu stratégique. ■

Priorité 2 : Poursuivre les efforts d'optimisation de la demande en transport en modifiant l'organisation de la pratique sportive

Les fédérations sportives et ligues professionnelles qui poursuivent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre se réunissent au sein du club carbone, animé par le ministère des Sports. Jean-Pierre SIUTAT, président de la Fédération Française de Basket-ball en est un membre actif « La réalisation de notre Bilan Carbone a permis de mettre en exergue un certain nombre de réalités sur les émissions de gaz à effets de serre produites par les spectateurs, les officiels, et les joueurs de basket-ball. À partir de là, nous avons souhaité mettre en place des mesures incitatives permettant de limiter les déplacements de nos officiels, ou bien de favoriser le covoiturage. Aussi, nous savons que « le coût de la pratique pour les clubs » est directement lié à la variation du coût du pétrole. Ceci nous impose donc d'être vigilants, et d'adapter nos organisations pour continuer à être compétitifs et attirer des licenciés, dans le respect des budgets.

Par ailleurs, nous travaillons à la sensibilisation et à l'éducation de nos licenciés. À titre d'exemple nous venons de publier un cahier technique 7-11 ans, à destination de nos entraîneurs de clubs dans lequel nous avons inscrit parmi de nombreuses autres préconisations :

- favoriser les transports collectifs et déplacements « doux » (vélo, marche à pied...) pour l'entraînement et la compétition (si possible).
- mutualiser les moyens de déplacement.

❖ Défi 6

Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

La pratique sportive, qu'elle soit pratiquée en milieu naturel terrestre, aquatique ou aérien, en zones rurales ou urbaines, est un formidable moyen de sensibilisation au respect de l'environnement. Elle peut avoir des incidences sur la biodiversité, l'utilisation des ressources naturelles et sur les sols. Si l'on veut réduire l'impact de la pratique, il faut que les sportifs et ceux qui les encadrent comprennent le lien entre biodiversité et activité sportive. Les sportifs peuvent agir en faveur de la biodiversité, de sa préservation, de sa restauration. ■

Pandathlon
Ventoux 2012 
UN ÉVÈNEMENT WWF

Priorité 6 : Engager le monde sportif dans la préservation et la gestion durable de la biodiversité

Depuis 2 ans, le WWF acteur reconnu de la protection de l'environnement s'appuie sur un événement sportif éco-conçu pour sensibiliser les pratiquants : le Pandathlon. « J'aime bien marcher. J'aime beaucoup marcher en pleine nature... Mais j'aime encore plus marcher en pleine nature pour protéger la biodiversité! » Pour Christophe, Pandathlète 2010 et tous les autres participants, le défi est multiple : être acteur de la restauration des forêts françaises et mondiales en soutenant les actions qu'y mène le WWF France, relever le défi sportif de monter et descendre le Ventoux et ses 1600 mètres de dénivelés, participer à un événement à faible empreinte écologique et de découvrir l'une des plus étonnantes réserves de biosphère observables en France. Toutes les informations sur www.pandathlon.fr



❖ Défi 9

Défis internationaux en matière de développement durable



La sphère sportive est un vecteur de rayonnement pour la France, d'abord au travers de ses sportifs, dont la visibilité implique l'exemplarité en matière de développement durable. La France s'illustre grâce aux événements sportifs internationaux qu'elle organise. Ceux-ci se doivent alors d'être irréprochables sur le plan du développement durable, dans la mesure où ils représentent un lieu de sensibilisation privilégié, et une vitrine du savoir-faire français. ■



Priorité 12 : Concevoir les événements sportifs de manière responsable et utiliser les grands événements internationaux comme moteur d'innovation et comme vitrine du savoir-faire français

Le CNOSF a été l'un des précurseurs en France dans la prise en compte du développement durable dans les pratiques sportives. Après l'Agenda 21 du sport Français et la Charte du sport pour le développement durable, le CNOSF a initié, au niveau national en 2010, le label « Développement durable, le sport s'engage® ». Ce label pourra être délivré dès 2012 par ses comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs. Il atteste de l'exemplarité de la démarche de l'organisateur au regard de l'Agenda 21 et de la Charte. Il permet également de valoriser les engagements et de faciliter le rayonnement du projet en l'inscrivant dans la campagne de promotion des valeurs du développement durable par le mouvement olympique et sportif français.

Au cœur des territoires

L'ambition de cette stratégie est réelle et surtout partagée par tous les acteurs du sport français. Chacun, qu'il soit élu d'une collectivité, agent du ministère, fabricant d'articles de sports, distributeurs, organisateur d'événement, dirigeant, sportif peut y trouver des leviers pour agir et répondre aux 9 Défis. Territorialement, les concertations continuent suite aux Assises interrégionales du sport et du développement durable. Sur le plan régional, en Provence Alpes Côte d'Azur, Franche Comté, Corse, Rhône Alpes, Lorraine, Aquitaine des plateformes sont organisées pour pérenniser les échanges, organiser des colloques, conférences, éditer des outils pédagogiques, de sensibilisation, proposer des formations... Pour les départements, les signes sont forts aussi comme par exemple le travail conjoint mené dans les Yvelines entre le Conseil général, la Direction départementale de la cohésion sociale et le Comité Départemental Olympique et Sportif autour d'une charte du sport responsable. Cette charte a pour objectif d'apporter des réponses coordonnées et directement opérationnelles aux enjeux d'un développement durable et équilibré du territoire tout en respectant les spécificités de chaque sport. En Mayenne, les travaux continuent autour du guide « Protégeons le plus beau des terrains de jeux », un classeur pédagogique qui regroupe des fiches destinées aux responsables de clubs

Des indicateurs

En terme d'évaluation, la SNDDS s'appuie sur les indicateurs proposés par la stratégie nationale de développement durable. Certains indicateurs sport déclinent les 12 priorités comme :

- Accompagner l'éco-conception des produits et équipements sportifs, à partir de la réalisation d'Analyses de Cycle de Vie
- Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les diplômes du ministère des Sports
- Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans l'attribution des aides apportées par l'État
- Accompagner les maîtres d'ouvrage (guide d'application du référentiel HQE)
- Développer une méthodologie « Plans de Déplacement Sport » (PDS) à destination des fédérations dans un cadre territorial
- Généraliser la mise en œuvre d'un volet biodiversité dans les règlements fédéraux DD...

Chaque année ce sont près de 2,5 millions d'événements sportifs qui ont lieu en France. Du match de championnat à un rendez-vous international, de nombreux guides existent pour conseiller les organisateurs afin de réduire les impacts de ces rencontres. L'outil ADERE (outil d'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements) est gratuit et accessible à tout organisateur. Porté et développé par l'ADEME et un collectif associatif, reconnu par le ministère des Sports comme outil de référence, il permet d'améliorer la responsabilité des événements et d'engager une démarche d'amélioration continue.
<http://www.evenementresponsable.fr/>

et comités départementaux. Les établissements publics comme les CREPS sont aussi des lieux de concertation comme par exemple sur le site de Boulouris du CREPS Sud Est ou le CREPS de Poitou Charentes. ■



Jean-Michel BRUN,
Vice-Président délégué du CNOSF



« Le Mouvement Sportif est au cœur des enjeux du développement durable. Les fédérations sportives sont un des vecteurs de vraies politiques d'éducation, de formation et d'accompagnement. Partager et promouvoir ces actions fédérales d'intérêt général, empreintes d'équilibre et de bien-être, participe à la quintessence nécessaire de notre futur. C'est dans un cadre sociétal revisité, de droits et de devoirs, qu'il faut placer les grands choix pour un avenir plus équitable et plus harmonieux. Le CNOSF y est engagé avec ses partenaires. »

La SNDDS en chiffres

14 mois de consultation

2 000 contributeurs

9 Défis

234 leviers d'action

12 priorités composées de 38 chantiers structurants

Une stratégie articulée avec la stratégie nationale pour la biodiversité.

POUR ALLER PLUS LOIN

La stratégie nationale de développement durable du sport :

<http://www.sports.gouv.fr/acteurs-du-sport/sport-et-developpement-durable/>

Site du CNOSF :

http://franceolympique.com/cat/166-environnement_et_developpement_durable.html

Contact : ds.sportdurable@jeunesse-sports.gouv.fr